

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1343 04/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Zeid Ali Mohamed est engagé à titre essentiellement précaire et révocable en qualité de secrétaire auxiliaire 6e échelon et mis à la disposition du Directeur du Service de Santé, en remplacement numérique de M. Pascal Frumence, licencié, pour compter du 16 octobre 1953.